



Udaaf
Pyrénées-
Atlantiques

UNIS POUR LES FAMILLES

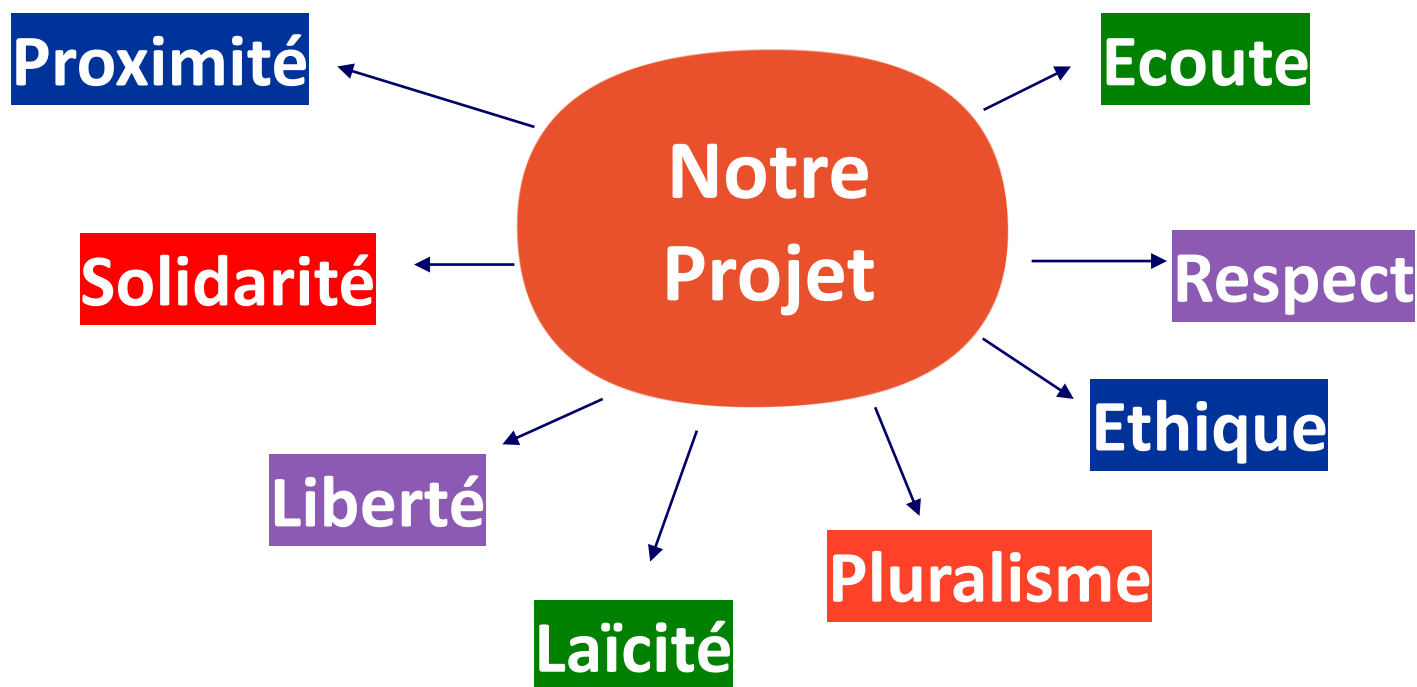
Assemblée Générale du 04 mai 2024

**Rapport Moral 2023 et
Orientations 2024**

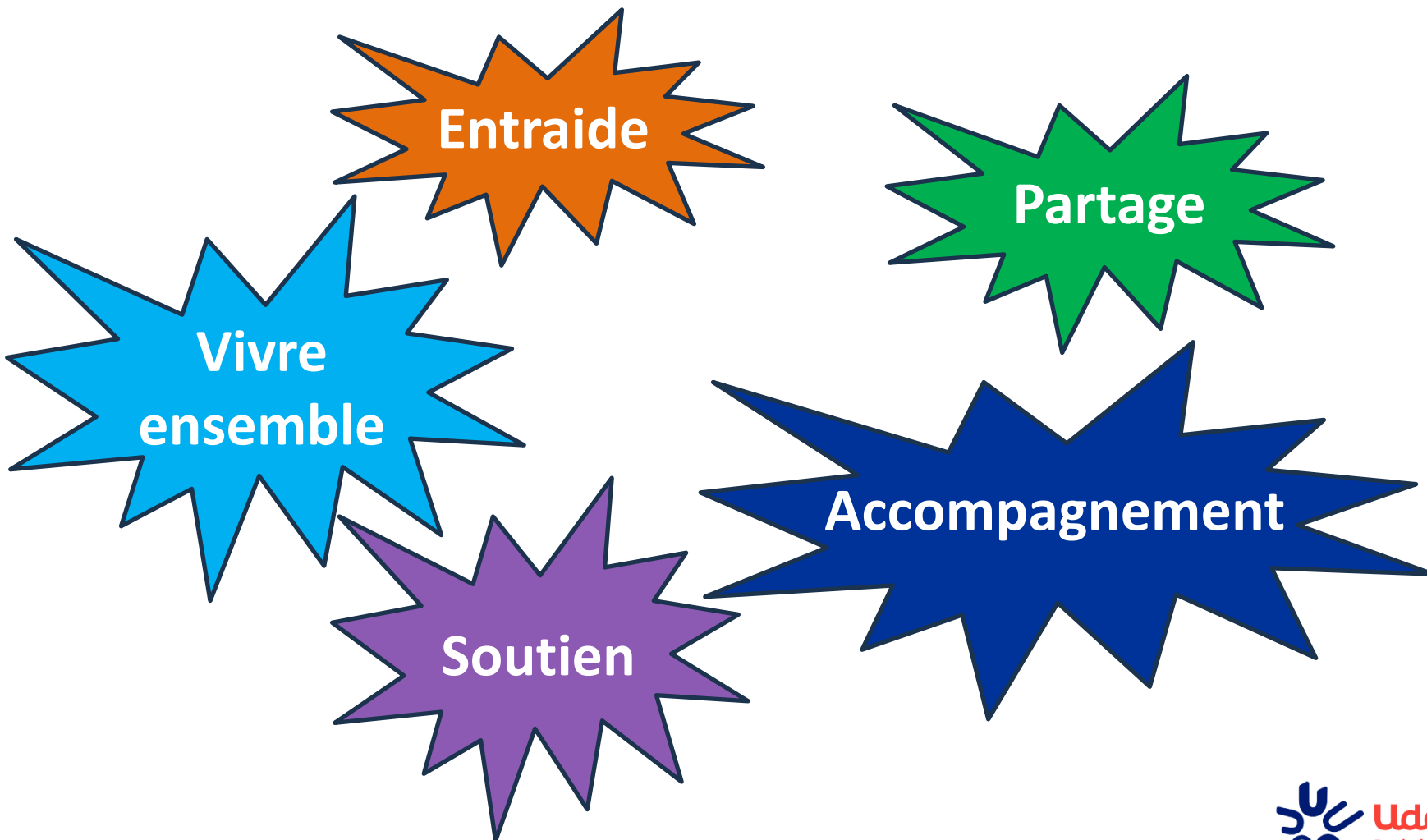
L'Union Départementale des Associations Familiales des Pyrénées Atlantiques a pour objet, conformément aux dispositions de l'article L. 211.3 du Code de l'Action Sociale et des Familles de :

- ❖ **Donner son avis aux Pouvoirs Publics** sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles ;
- ❖ **Représenter** officiellement auprès des Pouvoir Publics l'ensemble des familles, et notamment désigner ou proposer les délégués des familles aux divers conseils et assemblées ou autres organismes institués par l'Etat, la région, le département, la commune ;
- ❖ **Gérer tout service d'intérêt familial** dont les Pouvoirs Publics estimeront devoir lui confier la charge ;
- ❖ **Exercer devant toutes les juridictions l'action civile** relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles.

Notre projet associatif adopté en 2023 s'inscrit dans ce cadre et rappelle les principales valeurs de l'association :



Ces valeurs en soutiennent et en entraînent d'autres qui sont au cœur de notre action :



Nos axes prioritaires pour 2024

- ❖ **Poursuivre notre rôle de défense et de représentation** de toutes les familles du Département
- ❖ **Inform**er, **communiquer**, **Orienter** les personnes et **Faciliter** leurs démarches
- ❖ **Accompagner**, **Responsabiliser** les familles et **Conforter** les parents dans leur rôle
- ❖ **S'informer et Préparer** les familles aux changements qu'apportera le monde de demain dans la vie de chacun
- ❖ **Favoriser** la concertation et l'implication de tous
- ❖ **Ecouter et Soutenir** les associations familiales
- ❖ **Interpeller** les représentants politiques de notre territoire
- ❖ Être **force de proposition** dans le cadre de la politique sociale et familiale
- ❖ **Développer** la synergie de tous les acteurs
- ❖ **Valoriser** les initiatives
- ❖ **Répondre** aux besoins des familles

En 2023 : l'UDAF des Pyrénées Atlantiques a contribué à de nombreuses réunions institutionnelles ou associatives, complémentaires des représentations officielles. Ces temps d'échanges et de partenariats permettent d'agir activement pour l'évolution et l'adaptation des politiques publiques dans notre département.

En 2023 : La protection de l'enfance a fait l'objet d'attention particulière :

- ❖ Ainsi, un travail en collaboration avec « **Enfance et Famille d'adoption** », **l'ADEPAPPE et l'ADAF** a permis de faire évoluer le Règlement intérieur du Conseil de famille pour que soit privilégié l'intérêt supérieur de l'enfant ;
- ❖ Le projet de garderie solidaire, trop restreint au regard de la réalité et de la diversité des besoins de répit parental, est en train d'évoluer vers un service plus vaste qui nécessitera, **dès 2024**, un travail de réseau avec des partenaires de tout le département.

En 2023 : notre réflexion et notre recherche de partenariat se sont prioritairement focalisées sur l'attention et l'aide à apporter aux **Jeunes Aidants**

- ❖ **En 2024** il nous faudra sensibiliser les professionnels et les institutionnels aux difficultés rencontrées par ces jeunes tant dans leur vie scolaire que sociale et construire notre intervention auprès d'eux.
- ❖ Il appartiendra à l'UDAF64 d'agir **pour** eux et d'interagir **avec** eux d'une façon pragmatique et moderne ; c'est à nous de nous adapter à leurs modes de communication pour leur permettre de prendre en main leur vie et leur destin.

En 2023 : nous avons aussi amorcé l'étude pour la mise en place de notre projet « **Lire ensemble** » moyen de sortir nos aînés de l'isolement.

- ❖ **En 2024** L'action sera mise en place et devrait pouvoir débuter en septembre.

Parallèlement, les leviers d'actions des financeurs potentiels se réduisent :

- ❖ Cela nous demandera d'être inventifs pour apporter une réponse toujours plus efficiente.
- ❖ Une attention particulière devra être portée **en 2024** aux évolutions législatives qui pourraient impacter toutes les familles du département (service petite enfance, justice des mineurs, stratégie logement, conciliation vie professionnelle/vie familiale...).

De nombreux sujets seront d'actualité pour 2024 :

- ❖ la dématérialisation des services publics toujours plus importante
- ❖ le lien avec l'exclusion numérique
- ❖ l'intensification de la logique d'inclusion
- ❖ la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté
- ❖ etc...

Conformément à nos statuts et au projet associatif, nos actions seront tournées vers **la représentation et la défense des intérêts de toutes les familles** et de tous les publics.

Il nous faudra, en particulier :

- ❖ **continuer** de nous ouvrir sur l'environnement pour être actifs et reconnus,
- ❖ **être innovants** dans nos organisations pour être efficaces et pertinents.

Nos efforts doivent être intensifiés pour les familles pour que nous puissions collectivement nous inscrire dans une logique de complémentarité au service du plus grand nombre et particulièrement des plus fragiles.

Cela doit aussi se concrétiser par **une plus grande implication de nos associations adhérentes dans les projets de l'UDAF.**

Il nous faudra développer simultanément les actions :

- ❖ en direction des familles,
- ❖ la vie associative et **l'accueil de nouvelles associations** ; certaines sont déjà prêtes à nous rejoindre et leur arrivée enrichira notre réflexion pour des actions à venir.

Les actions 2024 se déclineront ainsi :

- ❖ **Mobiliser** autour du projet de développement associatif
- ❖ **Mobiliser** des administrateurs et des bénévoles associatifs autour et dans nos actions
- ❖ **Instituer** des commissions thématiques
- ❖ **Valoriser** notre activité et **Faire connaître** nos actions et notre positionnement
- ❖ **Développer** les rencontres partenariales
- ❖ **Développer** de nouveaux outils de communication

- ❖ **Préparer** les prochaines désignations des CCAS en valorisant les actions associatives locales et en organisant des rencontres de nos représentants souvent isolés et démunis
- ❖ **Préparer** les renouvellements des CAF et des CPAM en recherchant des candidats suffisamment à l'avance pour les former afin qu'ils soient efficaces dès le début de leur mandat
- ❖ **Développer la vie associative et Organiser une conférence des mouvements** sur un thème d'actualité afin qu'après des échanges en profondeur, nous dégagions des axes d'action communs pour répondre encore mieux aux préoccupations des familles car c'est de la discussion et de la différence exprimée et respectée que naît l'unité

Et surtout :

❖ **Donner une réalité et une vie** à nos actions en direction tant des jeunes que des parents et de nos aînés pour que nos projets déclinés sous la forme de 3 actions :

- les jeunes
- les parents
- les aînés

se rejoignent et que nous ne parlions plus de répit pour les jeunes ou de répit parental ou de rupture de l'isolement mais que nous parlions tout simplement de **REPIT FAMILIAL**.

Voilà dans quel esprit nous avons travaillé, vers quels buts nous avons essayé de tendre et les défis qui nous attendent et qu'ensemble, nous relèverons.

Remerciements

Merci à nos salariées d'abord qui se sont impliquées dans notre activité et qui doivent s'adapter au quotidien à l'évolution de nos réflexions pour les traduire en actions.

Merci à nos bénévoles, représentants dans les instances, auprès des pouvoirs publics et particulièrement nos représentants dans les CCAS qui se sentent parfois un peu seuls et démunis mais dont l'action est essentielle car ils sont au plus près des besoins des familles dans les communes.

Merci aux mouvements familiaux et à toutes nos associations adhérentes à l'UDAF64 ; vous êtes le vivier de ces bénévoles qui forment le maillage territorial qui nous permet de connaître les besoins des familles et d'être une force de proposition.

Merci à nos administrateurs et au bureau qui savent former une équipe responsable et efficace.

Enfin, vous me permettrez un merci particulier à notre secrétaire et notre trésorier sur qui, dans mon travail de présidente, je peux m'appuyer en permanence ; nous travaillons ensemble dans la confiance et la bonne humeur et je n'oublie pas de remercier nos conjoints, nos familles car il nous arrive souvent de communiquer même le soir ou le week-end quand le besoin s'en fait sentir et ce ne serait pas possible dans leur soutien.

Au regard du CASF, l'UDAF64 est une institution et une association mais avant tout je dirai, qu'ensemble, nous formons une famille dans sa multiplicité et sa complexité parfois, mais une famille rassemblée dans un seul but

« ETRE UNIS POUR LES FAMILLES ».

Danielle FILLION, Présidente

Directrice de la Publication
et Présidente de l'Udaf64
Danielle FILLION
Responsable de la Communication
Frédérique CAZABAT



UNIS POUR LES FAMILLES

Union nationale des associations familiales
15 avenue du Général de Gaulle – 64000 PAU
udaf64.fr

04/05/2024

Rapport Moral 2023 et Orientations 2024